

REPUBLIQUE FRANCAISE	
DEPARTEMENT DE LA SAVOIE	
Nombre de conseillers : 15	
En exercice : 13	
Présents : 11	
Votants : 12	
Pouvoirs : 1	
Pour	12
Contre	/
Abstention	/
Date de convocation : 30/05/2023	
Date d'affichage : 12/06/2023	

MAIRIE DE PEISEY NANCROIX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois,
Le six juin,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Guillaume VILLIBORD, Maire.

Etaient présents :

Mesdames Céline CROSSMAN, Maryse FAVRE, Stéphanie NOZ et Marie-Neige POCCARD-CHAPUIS

Messieurs Thierry ARSAC, Stéphane BLUM, Jean-Pierre GIACHINO, Romain GIACHINO, François POCCARD-MARION, Benoit RICHERMOZ et Guillaume VILLIBORD.

Absents-Excusés :

Madame Céline COMBAZ (pouvoir à C. CROSSMAN),
Monsieur Bernard PRAIZELIN

Monsieur Romain GIACHINO a été élu secrétaire de séance.

Délibération N°2023/06/043 : Création des postes saisonniers pour sa garderie Le Chat Botté – micro-crèche - été 2023 - modification

Monsieur le maire rappelle la délibération N°2022/04/042 du 04 avril 2022 portant notamment création des postes saisonniers pour les différents services communaux et en particulier pour sa micro-crèche durant la saison d'été.

Il expose en outre que pour faire face, cette année, aux contraintes estivales de la micro-crèche de la commune, il apparaît nécessaire de modifier les 2 postes déjà créés comme suit :

GARDERIE :

Pour le renfort de l'équipe de la garderie Le Chat Botté pour sa Micro-crèche durant la saison estivale (2 postes d'agents d'animation polyvalents non permanents à TNC) :

SITUATION EXISTANTE :

Grade : Adjoint Territorial d'Animation (2 postes)
Temps de travail : 30h par semaine
Contrat à durée déterminée : du 1^{er} juin au 30 novembre

SITUATION A VENIR :

Grade : Adjoint Territorial d'Animation (1 poste)
Temps de travail : 35h par semaine
Contrat à durée déterminée : du 1^{er} juin au 30 novembre

Grade : Educatrice de Jeunes Enfants (1 poste)
Temps de travail : 25h par semaine
Contrat à durée déterminée : du 1^{er} juin au 30 novembre

Après exposé et en avoir délibéré,

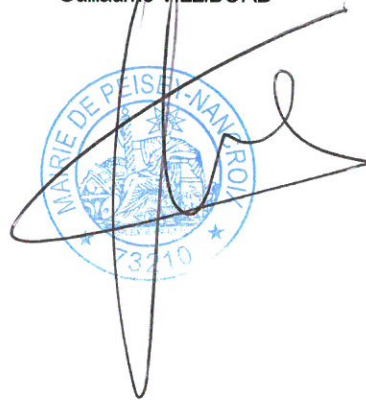
Le Conseil Municipal,

- **APPROUVE** l'exposé de Monsieur le Maire ;
- **DECIDE** de modifier les postes saisonniers déjà créés pour sa micro-crèche en saison estivale dans les conditions précitées ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à procéder au recrutement et à signer les contrats correspondants ;
- **ASSURE** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget.

AINSI FAIT ET DELIBERE AUX JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

Pour Copie Conforme :

Le Maire,
Guillaume VILLIBORD

A handwritten signature in black ink is written over a blue circular official stamp. The stamp contains the text "MARIE DE PEISEUX-NANCY" around the perimeter and the number "73210" at the bottom. The signature is a stylized, cursive script.